

# ACCORD D'ISTANBUL SUR L'ORGANISATION SYNDICALE DANS LE SECTEUR DU MÉTRO

---

Les 28 et 29 novembre 2023, les syndicats de travailleurs des systèmes de métro du monde entier se sont réunis à Istanbul, Turquie. Les travailleurs d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Europe, du monde arabe et d'Asie-Pacifique étaient représentés à cette occasion et nous avons échangé à propos de nos expériences dans nos différentes villes et nos différents pays. Partout, les systèmes de métro se développent et en dépit de la diversité de nos contextes économiques, sociaux et politiques, bon nombre des préoccupations auxquelles nous nous heurtons sont en fait des préoccupations communes.

Parmi ces préoccupations, citons les suivantes :

01. Nos **droits fondamentaux en matière de travail**, y compris la liberté syndicale, la liberté d'adhérer à un syndicat sans discrimination, le droit de négocier collectivement pour améliorer les salaires et les conditions de travail, et le droit de grève. Qu'il s'agisse des systèmes de métro ou d'autres lieux de travail, ces droits sont attaqués dans nombre de pays et nous devons nous battre pour les défendre.
02. La **sécurité et la santé**, pour nous-mêmes, pour nos collègues et pour nos passagers. Nous avons le droit de travailler dans le cadre de systèmes de métro sûrs et salubres, ne présentant pas de danger pour notre intégrité physique (protection contre l'amiante, la pollution de l'air, etc.) ou mentale (protection contre le stress et la fatigue, par exemple). Assurer notre propre sécurité et notre propre santé en tant que travailleurs du métro constitue la meilleure garantie pour assurer la sécurité et la santé de nos passagers, en particulier les personnes handicapées ou autrement marginalisées.
03. L'introduction de **nouvelles technologies**, qui peut servir soit les intérêts des patrons, soit les intérêts des travailleurs. Les technologies introduites par les employeurs sans négociation ni consultation perpétuent l'exploitation des travailleurs et aliènent les passagers, faisant passer la maximisation des profits avant la sécurité et entraînant un abaissement de la qualité des services. Dans les cas les plus extrêmes, le mépris des compétences et de l'expertise des travailleurs peut coûter des vies. L'automatisation ne devrait pas remplacer ou nuire au travail humain dans les systèmes de métro. Tirer parti de la technologie pour assurer des normes de travail strictes par le biais d'un processus de transition juste peut permettre aux travailleurs d'exercer un contrôle tout en améliorant notre quotidien professionnel et la vie de nos passagers.

04. Qui **possède et exploite** nos systèmes de métro. La privatisation et la sous-traitance des services ainsi que l'externalisation des travailleurs s'inscrivent dans le cadre d'une approche néolibérale infructueuse de l'économie, au détriment de la sécurité et des conditions sociales. Dans le même temps, la propriété publique et les relations de travail formelles – reposant sur des mécanismes de financement public durables – sont des exigences essentielles pour les systèmes de métro, en tant que services publics fonctionnant pour le bien commun, qu'il convient de concrétiser et de défendre.
05. La promotion de **l'égalité entre hommes et femmes** dans un secteur traditionnellement dominé par les hommes. Les systèmes de métro doivent évoluer pour mettre fin à l'exclusion systémique des travailleuses, en élaborant des politiques et des conditions spécifiques pour recruter et retenir les femmes au sein de la main-d'œuvre. Cette évolution intègre la mise en place d'installations sanitaires appropriées et le respect des droits liés à la santé menstruelle, à la parentalité, à la ménopause, etc. Nous exigeons la fin de la violence et du harcèlement sur nos lieux de travail.

Dans le sillage de notre réunion tenue à Istanbul, nous nous engageons à mener une action collective et à renforcer la solidarité internationale entre les travailleurs du métro dans le cadre de nos luttes communes, y compris en nous organisant ensemble au sein des multinationales du secteur des transports publics. Dans un monde de plus en plus en proie aux divisions et aux conflits, nous devons approfondir notre coopération transfrontalière et œuvrer conjointement pour la paix – un besoin particulièrement pressant en ce moment même, en Palestine. Les mesures suivantes seront prises au titre de cette coopération :

- Mettre au point des supports éducatifs et des programmes pour les travailleurs du métro, les représentants syndicaux et les fonctionnaires afin de renforcer notre capacité à organiser, faire campagne et négocier pour des normes de travail strictes et de meilleurs systèmes de métro.
- Élaborer une charte des travailleurs du métro en tant que plateforme politique commune, énonçant des principes destinés à éclairer la négociation collective avec les employeurs du métro dans différents contextes industriels et juridiques, en accordant une attention particulière aux clauses types sur les nouvelles technologies et l'égalité des genres.
- Organiser une réunion virtuelle mondiale des travailleurs du métro afin d'étendre les discussions tenues à Istanbul à d'autres syndicats du secteur.
- Planifier une journée mondiale d'action des travailleurs et des syndicats du métro, en mettant notamment l'accent sur les problématiques communes de sécurité, de privatisation, de sous-traitance et d'externalisation.
- Organiser la solidarité internationale concernant les conflits du travail et les campagnes impliquant les travailleurs du métro et les syndicats dans différents pays.
- Assurer une forte présence des travailleurs du métro lors de la prochaine Conférence des transports urbains, qui se tiendra lors du 46<sup>e</sup> Congrès de l'ITF à Marrakech en octobre 2024.

- Collaborer avec l'Union internationale des transports publics (UITP), en tant que groupe représentatif des employeurs du métro, sur les questions touchant le secteur dans le monde entier.

Sans nous, les autres travailleuses et travailleurs ne pourraient pas se rendre à leur travail ; nous sommes les transports publics !

*Dayanışma !*